ENVIRONNEMENT LES LACS DE LA FOLIE

ieu de baignade (piscine de plein air Ligratuite surveillée l'été) très agréable, solarium gazonné ouvert à tous, la base de loisirs comprend également une aire de jeux pour enfants (accès gratuit), des tables de pique-nique, un club house avec douches et toilettes. La pêche est autorisée depuis les berges de mars à octobre (droit de pêche par jour et par ligne) et la navigation des pédalos, planches à voile et paddles autorisée sur l'un des deux lacs.

Le lac supérieur a été créé en 1929, il est de forme allongée, mesure près de 400 mètres de long pour une superficie de 4,5 hectares. Le tour du lac fait 1.5 km.

Le lac inférieur a été créé en 1960, il n'est séparé du précédent que par une digue où passe une route. Le barrage rectiligne de 200 mètres de long lui donne une superficie de 5.5 hectares. Le tour de ce lac fait 1.3 km.



Pédalos sur le lac











Circuit nº 20 Les Balcons de la Folie

5 KM

Ce circuit est accessible à tous. Découvrez la diversité des paysages et la richesse de la faune et de la flore attachées aux milieux aquatiques et forestiers.

SITUATION

Contrexéville, à 7 km à l'est de la sortie n° 9 de l'A 31, à 48 km à l'ouest d'Épinal



Code de balisage PR® **FFRandonnée**

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction

PARKING

Site des Lacs (GPS: N 48.195959°, E 5.881146)

BALISAGE

iaune

DIFFICULTÉS!

aucune

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- base de loisirs des lacs de la Folie : pêche. baignade, piscine, aires de pique-nique, pédalos
- faune et flore

- À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION
 Parc de Contrexéville : chapelle orthodoxe érigée en 1909 par la grande-duchesse Maria Pavloyna de Russie en mémoire de son mari le grand-duc Wladimir, frère du tsar Alexandre III . théâtre-casino de Contrexéville (architecture Baroque)
- · Vittel : Musée du Patrimoine et du Thermalisme, La Vigie de l'Eau (ouvert d'avril à novembre, visite guidée) . Martigny-les-Bains : ancienne station thermale avec son parc • Viviers-le-Gras : lavoir XIXº siècle, l'un des plus remarquables de la région • Saint-Baslemont : ferme de Granges et distillerie
- Riondé Sandaucourt : Ruche Vosgienne (commerce apicole) . Bulgnéville : fromagerie Ermitage

- Chêne de la Vierge : arbre tricentenaire Suriauville : ferme des Evêques château de Thuillières : construit en 1722 par Germain Boffrand (célèbre architecte)
- chapelle Saint-Basle : du xve siècle Dombrot-le-Sec : église Saint-Brice classée monument historique depuis 1907, son gros oeuvre date du XIIIe siècle

OFFICES DE TOURISME

- Vittel, 03 29 08 08 88, www.destinationvittel.com
- Contrexéville, 03 29 08 08 68, www.contrextourisme.com
- Communauté de communes, www.terredeau.fr

COMITÉ DES VOSGES

06 61 69 69 35, http://vosges.ffrandonnee.fr/

HÉBERGEMENTS

Pensez à réserver!

Hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, meublés...: renseignements dans les offices de tourisme de Vittel et Contrexéville

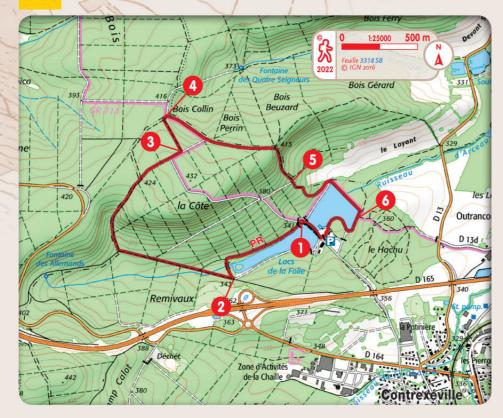
RFN30-20 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2022. Rédaction des textes : ComCom Terre d'Eau. Entretien du sentier : Contrex-Randonnée

の日の間

Terre d'Eau

ComCom

Circuit n° 20 - Les Balcons de la Folie

















> Du parking, emprunter la digue de séparation pour rejoindre le panneau de départ. Ce circuit est commun, dans sa quasi totalité, avec les circuits n° 21, 22 et 23 et, au tout début, avec le n° 2.

በ Face au panneau de départ, emprunter le chemin qui longe le lac. Laisser partir sur la droite le circuit n° 2. Tourner à gauche et traverser le pont.

2 Bifurquer à droite dans la petite sente rectiligne. Suivre en appuyant à gauche dans la large tranchée montante (passage gazoduc). Après le témoin n° 42, prendre à droite le petit chemin montant, sur environ 500 m. Dans le prolongement, s'engager dans l'allée. Laisser sur la droite la route goudronnée.

Pénétrer à gauche entre les résineux. Au bout, obliquer à droite.

4 Emprunter à droite la route forestière empierrée sur environ 800 m. À son extrémité, descendre tout droit un petit sentier qui oblique rapidement à gauche.

5 Traverser une large allée. En face, le chemin tourne à gauche après un petit fossé qu'il suit pour bifurquer à droite. Au débouché à proximité du lac, continuer par la gauche.

6 Laisser partir à gauche les circuits 21, 22 et 23. Continuer le tour du lac. Regagner le départ en empruntant à droite la digue de séparation.



Héron cendré

La piscine